Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :	
en exercice	27
présents	18
votants	23

L'an deux mille vingt-trois -----
le vingt-deux juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2023

PRESENTS : **Marin GAILLARD (Maire, Président)** ; Valérie BOUVIER, Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Guy DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Anne-Dominique VAUDEY, Dominique SAULNIER, Véronique COTTON, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUVARD, Laure CHESSEL-BUTTAY, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Fernand METRAL, Stéphanie CONTAT Alexandre CHUARD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : Eddi ETIENNE, Jean-Claude BESSON, François GONON, Dominique CORNET, Alexandre PESSEY-GIROD.

ABSENTS : Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Valérie CHAUVIGNÉ, Léa LUTTRINGER (excusée).

SECRETAIRE : Jocelyne BURNIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET :

N°DCM2023-43

Service Jeunesse : Tarifs des activités et modalités d'inscriptions aux camps d'été

Valérie BOUVIER informe le Conseil Municipal que dans le cadre de ses contrôles pour l'attribution des prestations de service, la C.A.F. demande d'augmenter de manière significative les tarifs du service jeunesse qui n'ont pas évolué depuis 2016 et s'établissent comme suit :

2016	QF	CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 5	CAT 6	camps
	> 3000	5,25	10,5	15,75	21	31,5	42	150
	2200	5	10	15	20	30	40	142,5
	1601	4,5	9	13,5	18	27	36	135
	800	4	8,5	12,75	17	25,5	34	127,5
	0	3,75	8	12	16	24	32	120

De plus, il y a lieu de tarifer les camps d'été qui sont proposés chaque année. La commission « Famille/Éducation/Jeunesse et Social » propose les montants suivants :

2023	QF	CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 5	CAT 6	Camps
	> 3000	7	14	21	28	42	56	200
	2200	6,5	13	19,5	26	39	52	185
	1601	6	11,5	17,25	23	34,5	46	175
	800	5,25	10,75	16,25	21,5	32,25	43	160
	0	5	10	15	20	30	40	150

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous Préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

Le Maire,
Marin GAILLARD

p.o.

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY 74 (Haute-Savoie)

Par ailleurs, un règlement a été élaboré pour organiser les modalités d'inscriptions aux camps d'été et mettre en place une échelle de priorité afin de satisfaire les demandes nombreuses.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion par 22 voix « Pour » et 1 abstention :

- Décide d'augmenter les tarifs du service jeunesse selon le tableau ci-dessus ;
- Décide de mettre en place un règlement pour les inscriptions aux camps d'été selon le règlement annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD



La Secrétaire,
Jocelyne BURNIER

